



Community members participating in a mitigation activity in Cibitoke province. ©IOM, 2022/ Amaury F. Brown

Le travail de l'OIM sur la Réduction des Risques de Catastrophe (RRC) contribue aux efforts des États membres pour mettre en œuvre le Cadre de Sendai pour la RRC 2015 - 2030 en faisant progresser les stratégies de l'OIM sur la mobilité dans la RRC et la résilience.

La RRC découle de la nécessité d'intégrer le risque de catastrophe dans le développement durable afin de faire le lien entre les interventions humanitaires d'urgence et les efforts de développement. Mises en place en 2019, les interventions du projet RRC de l'OIM sont conçues pour que la population burundaise soit préparée et puisse répondre aux catastrophes lorsqu'elles se produisent, et pour réduire les risques qui y sont liés.

Le Burundi fait partie des pays les plus vulnérables au changement climatique dans le monde. Selon les données de la matrice de suivi des déplacements de l'OIM (DTM, octobre 2022), 89% des déplacements internes du pays sont causés par des catastrophes d'origine climatique. Les catastrophes récurrentes, combinées à la dépendance du pays à la production agricole et à un aménagement spatial précaire, dévastent souvent les moyens de subsistance des burundais et burundaises vivant dans les zones rurales et ont un impact négatif sur la trajectoire de développement du Burundi. Il est donc important de soutenir les efforts de réduction des risques de catastrophe pour réduire les déplacements et créer les bases pour un développement durable.

L'OIM Burundi met en œuvre le projet de RRC le plus complet jamais réalisé dans le pays. Financé par l'Union européenne (UE) et lancé le 7 juillet 2020, le projet nommé TUBEHONEZA : *Renforcement de la résilience aux risques de catastrophes naturelles au Burundi* vise à soutenir les efforts nationaux et locaux pour renforcer la résilience de la population burundaise face aux catastrophes. Plus précisément, le projet s'attaque aux risques de catastrophes d'origine climatique et aux déplacements liés à celles-ci en consolidant le système de gestion des risques de catastrophes (GRC) du pays en collaboration avec la Plateforme Nationale de Prévention des Risques et Gestion des Catastrophes (PN-PRGC).

CHIFFRES CLÉS (JUILLET 2020 - JANVIER 2023)



133 Comités Communautaires de Réduction des Risques de Catastrophes (CCRRC) créés dans les 50 communes les plus à risque



126 cartes de risques développées au niveau provincial (1 carte par aléa par province et 1 carte multi-risques pour chaque province)



119 évaluations de la vulnérabilité et des risques menées dans 119 communes à travers des processus participatifs



30 formateurs formés pour la mise en place et la formation des CCRRC



18 plateformes provinciales revitalisées



17 plans de contingences provinciaux et 80 plans communaux mis à jour/élaborés



4 sessions d'information sur la RRC organisées pour les représentants des médias et les professionnels de la communication



1 guide technique développé pour former les CCRRC



1 plateforme d'information sur les risques créée et mise en ligne



1 atlas des risques réalisé

Les résultats de ce projet incluent:

Résultat 1: Les autorités nationales et locales disposent d'une expertise technique renforcée pour une meilleure gestion des risques liés aux catastrophes naturelles

Résultat 2: Les communautés dans les zones les plus à risque ont un meilleur accès aux techniques et outils innovants pour une meilleure résilience communautaire

Résultat 3: L'implication des communautés dans les initiatives de réduction des risques de catastrophes renforce leur résilience ainsi que leur capacité à prévenir et à atténuer les risques



PRINCIPAUX PARTENARIATS

L'OIM travaille en étroite collaboration avec le gouvernement du Burundi, par le biais de la PN-PRGC, ainsi qu'avec les ministères, les partenaires humanitaires (agences des Nations Unies, ONG, etc.), les missions de l'OIM dans les pays voisins et diverses autres parties prenantes.

INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE RRC

L'OIM Burundi soutient le groupe de travail RRC, dirigé et présidé par le Secrétariat exécutif de la PN-PRGC. L'objectif de ce groupe de travail est d'assister et de fournir des contributions techniques à la PN-PRGC dans la planification, la coordination et la mise en œuvre des activités liées à la prévention des catastrophes, la préparation, la réponse et les interventions de récupération en ligne conformément à la stratégie nationale de RRC du pays. En outre, le secteur Articles Non Alimentaires/Abris du Burundi, dont l'OIM est co-responsable, a lancé une stratégie de RRC à mettre en place dans les zones confrontées à des inondations récurrentes. En conséquence, diverses agences ont mené des activités de RRC, y compris une réponse d'urgence basée sur les risques - avec les conseils techniques de l'OIM et du secteur.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Couvrant les 18 provinces et 119 communes du Burundi, l'équipe de RRC a travaillé avec plusieurs acteurs de la RRC pour entreprendre une évaluation nationale des risques associés aux catastrophes les plus importantes, telles que les pluies torrentielles, les inondations, les glissements de terrain, les vents violents et les tremblements de terre. Désormais, le Gouvernement du Burundi est équipé (1) d'un atlas des risques - compilant les informations clés sur les risques et toutes les cartes pertinentes, (2) une plateforme d'information en ligne sur les risques - permettant une analyse des risques à plusieurs niveaux, (3) de 6 cartes multirisques nationales - dont 5 cartes détaillées des zones les plus vulnérables, et (4) de 126 cartes provinciales.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET PLANIFICATION D'URGENCE

Ces cartes multirisques ont permis de renforcer les mécanismes institutionnels afin de mieux gérer et mettre en œuvre des plans d'urgence actualisés et de coordonner les acteurs concernés. Les plans d'urgence au niveau des provinces et des communes sont mis à jour ou élaborés selon les besoins. Cela a conduit à la mise en œuvre d'exercices de simulation. La cartographie informée des risques renforce les mesures de préparation, telles que la création d'équipes communautaires d'intervention d'urgence, l'exécution d'exercices de simulation et la réalisation d'évaluations de la vulnérabilité et des capacités avec les communautés.

INTERVENTIONS COMMUNAUTAIRES DE RRC

La participation des collectivités aux initiatives de RRC renforce leur résilience et leur capacité à prévenir et à atténuer les risques. Suivant les résultats de la cartographie, 50 communes ont été sélectionnées pour des activités de sensibilisation et d'atténuation des risques. La plupart d'entre elles se concentrent sur l'amélioration de l'utilisation des terres de manière durable, comme la stabilisation des pentes par le creusement de courbes de niveau et la plantation d'herbes pour lutter contre l'érosion, le reboisement, la protection des berges des rivières et des lacs, le drainage des caniveaux, la réhabilitation des infrastructures, les projets de rotation des cultures et les interventions d'urgence si nécessaire.

SENSIBILISATION

Des séances de sensibilisation régulières sur les mesures de prévention, d'atténuation et d'intervention en matière de RRC sont organisées dans tout le pays. En outre, une série de séances d'information à l'intention des médias nationaux a été organisée afin de donner aux journalistes les moyens d'agir sur la gestion de l'information sur les risques de catastrophe au Burundi. Toutes ces activités contribuent à renforcer la résilience du pays face aux chocs climatiques.

En accordant une attention particulière aux communautés à risque, et en tenant compte des vulnérabilités spécifiques auxquelles ces groupes sont confrontés, ce domaine de programmation vise à :



Réduire les déplacements induits par les catastrophes en utilisant les différents aspects de la mobilité dans la prévention et la préparation.



Atténuer l'impact des déplacements par des interventions tenant compte des risques.

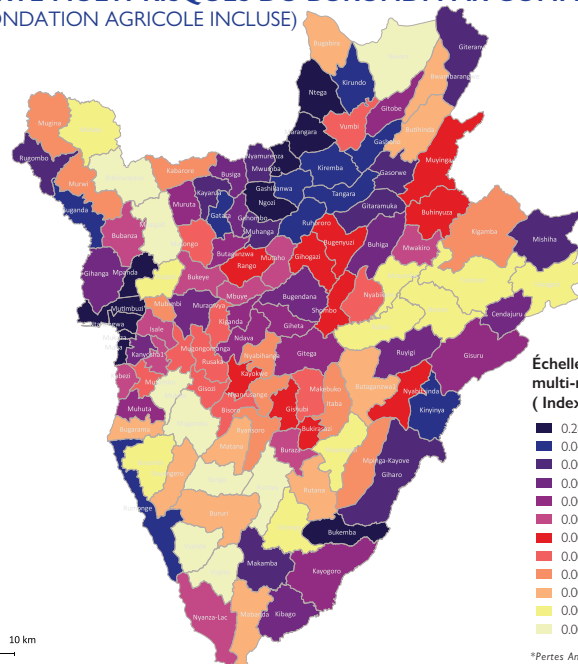


Renforcer la résilience en améliorant la reconstruction et le relèvement.



Étendre et renforcer les partenariats pour soutenir l'intégration des différents aspects de la mobilité dans les efforts mondiaux de réduction des risques.

CARTE MULTI-RISQUES DU BURUNDI PAR COMMUNE (INONDATION AGRICOLE INCLUSE)



CONTACT

Jean Emmanuel NOEL, Responsable du programme RRC
Email: enoel@iom.int

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES



Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'OIM et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne.